Ulm. 15 juin.

Les affaires ont commencé hier après-midi, par contre il paraît que les transactions seront plus actives aujourd'hui. La baisse comporte de circa 12 à 24 mars le quintal sur les cours de l'an dernier. Les laines provenant des domaines seigneuriales de Sigmaringen, qui avaient obtenu en 1887, Rm. 175, n'ont rapporté cette année que 160 Rm.

Varsovie, 14 juin.

L'approvisionnement, y compris les nouveaux arrivages, se compose jusqu'ici de 23 200 pouds contre 14.200 pouds l'an dernier. Les fines laines sont tenues à 6 thalers le quintal au-dessus des cours de 1887, toutefois il n'a encore été vendu que peu de chose. Le lavage et le conditionnement des laines sont satisfaisants. Les acheteurs sont assez nombreux sur place et pour la plupart des fabricants indigènes et étrangers. La foire commence demain.

Soies

Dans son rapport sur la récolte de la soie en Italie la Chambre de commerce française de Milan dit ce qui suit :

Nous sommes en pleine période des déceptions. Les fortes chaleurs des premiers jours du mois ont développé la flacherie cette maladie terrible tant redoutée des éducateurs, qui frappe les vers aux pieds de la bruyère et au moment où la récolte semble assurée.

Nous nous abstiendrons de tous commentaires sur la réduction que la récolte subira de ce fait : ils seraient d'ailleurs prématurés car les avis, sur l'importance du mal et sur son étendue, sont encore contradictoires.

Magasins généraux de Roubaix

Mouvement de la semaine du 11 au 16 Mai

	Colis	Poids	Valeurs
Entrées . . .	898	97.120	379.437
Sorties . . .	1.227	174.333	548 953
Totaux .	2 125	271.453	928.390

Valeur assurée : 2.309.000 francs

Expéditions et réceptions par fer pour la Condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886)

	Colis	Poids	Wagons
Arrivages . .	144	17.474	3
Expéditions . .	580	63.587	27
Totaux . .	724	81.061	30

Entrepôt de Tourcoing

	Colis	Kilos	Valeurs
Entrées . . .	1.981	180.088	294.400
Sorties . . .	1.684	174.576	240.934
Totaux . .	3.665	354.664	535.334

Valeur assurée : 1.400.000 francs

Roubaix, le 18 juin 1888.

Le Directeur des Magasins généraux,
P. Fulgence.

Condition publique de Reims

Mouvement du 13 au 18 Juin 1887

Laines peignées	147.900 kilos

Mouvement du 11 au 16 Juin 1888

Laines peignées	136.526 kilos
Laines filées	16.259 »
Blousses	..... »
Numérotages	59
Décreusages	

NOUVELLES MILITAIRES

Artillerie. — Par décret du 11 juin, M. Paul-Gaston Dubois, lieutenant au 15e régiment, est nommé capitaine au 27e régiment pour être adjoint a l'école d'artillerie du 1er corps d'armée.

M. Gaudry, capitaine au 25e régiment, adjoint aux forges du Nord, a été désigné pour être adjoint à l'atelier de construction de Douai.

Situation Météorologique. — Roubaix, 18 juin. — Hauteur barométrique, 761 m/m (baisse) ; température, 7 heures du matin, 11 degrés au-dessus de zéro ; 1 h. de l'après-midi, 14 degrés 5 h. soir, 14 degrés au dessus de zéro.

Paris, 18 juin. — Le baromètre monte sur toute l'Europe. L'aire supérieure à 760 m/m qui couvrait les îles Britanniques, s'est avancée jusque sur le Nord Ouest de la France, et le maximum atteint aujourd'hui 770 m/m en Ecosse. La zone de faibles pressions s'est également déplacée vers l'Est ; elle renferme plusieurs minima dont les plus importants se trouve près de Moscou et de Nice (756). Les vents des régions Nord continuent à dominer et occasionnent toujours quelques pluies dans l'Est de la France et au centre du continent.

La température monte sur la Baltique, elle varie peu ailleurs. Ce matin, le thermomètre marquait 8 degrés à Bade, 11 à Paris, 16 à Bordeaux, 21 à Perpignan et 27 à Biskra. En France, la température va rester basse ; le ciel est nuageux et quelques averses sont toujours probables dans les régions de l'Est. A Paris, hier, ciel couvert et quelques gouttes de pluie dans l'après-midi.

Température : maxima 16 degrés 8 ; minima 9 degrés 2.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

La presse opportuno-radicale observe à l'égard de notre honorable candidat, le général L'Hériller, une courtoisie dont elle n'est point coutumière et dont il convient de la faciliter.

Mais aussi, que pourrait-on reprocher à ce soldat qui a gagné tous ses grades à la pointe de l'épée, et qui a toujours été un serviteur dévoué du pays ?

C'est le « candidat des patriotes, » a dit un de nos confrères, — et le mot est vrai.

Notre concitoyen n'a ni ambition à satisfaire, ni fortune à conquérir.

Après avoir noblement servi la France pendant plus d'un demi-siècle dans les rangs de l'armée, il quitta, sur les instances de ses amis, la retraite qu'il a si bien gagnée pour consacrer sa verte vieillesse à la défense de nos libertés et de nos droits.

Il est le candidat, non d'une coterie, mais du parti conservateur tout entier, du parti conservateur qui est en France et surtout dans le Nord absolument homogène et uni.

Le général L'heriller jouit de l'estime publique; personne ne conteste sa haute probité, sa bravoure, sa droiture. Il n'y a pas une ombre sur son glorieux passé. De plus, nous savons qu'il défendra toutes les libertés qui nous sont chères.

Nous l'avons dit : le parti conservateur est absolument uni. On n'en pourrait dire autant de ses adversaires. Chez eux, la division est complète. Qu'on lise plutôt cette lettre que M. A. Giard adresse à un de ses amis :

« Paris, 14 juin.

» Mon cher Douay,

» Je comprends votre tristesse et je partage vos patriotiques appréhensions. *Avec vous, je crois que le régime actuel a fait son temps*; avec vous aussi, j'appelle de tous mes vœux un gouvernement réformateur et libéral.

» Ce que je reproche surtout aux opportunistes, ce n'est pas *l'incapacité dont ils ont fait preuve; ce n'est pas l'énorme accumulation des fautes commises depuis quinze ans; ce n'est pas même le gaspillage d'argent et de sang français dans de folles aventures coloniales...* De tout cela, les institutions plus peut-être que les hommes doivent en être rendues responsables.

» Mais ce que je ne puis pardonner, ce que je considère comme un crime contre la nation, c'est la manœuvre par laquelle, se sentant perdus sans ressources, les partisans de la politique d'expédients cherchent à entraîner avec eux, dans leur chute, les républicains de principes, ceux qui n'ont jamais menti à leurs engagements.

» Trop peu généreux pour opérer la véritable concentration, celle qui se ferait sur les idées et non sur les personnes, les opportunistes ont créé l'état d'esprit boulangiste, et, pour prolonger leur agonie, ils compromettent aujourd'hui la moitié du parti radical, tandis que l'autre moitié, *affolée, découragée, éperdue*, ne voit plus de salut que dans un général derrière lequel les réactionnaires se massent d'une façon inquiétante.

» Aussi, restons ce que nous avons toujours été, des hommes de principes et de politique impersonnelle; et si la République doit disparaître un instant, égorgée par un César ou empoisonnée par le virus parlementaire, sauvons au moins le drapeau. Gardons de toute souillure l'idée républicaine, qui, impérissable, brillera plus tard d'un nouvel éclat.

» Votre bien fraternellement dévoué,

» A. Giard. »

SPORT

CONCOURS HIPPIQUE

Lundi 18 juin. — Seconde journée

Nous avons fait, hier, longuement nos doléances au sujet de la pluie, espérant que, touché par les pleurs des drapeaux aux armes du Club hippique, et aussi par les secrètes supplications de nos jolies mondaines, le mauvais temps, dont la persistance devient une calamité, eût entièrement désarmé; — hélas ! contre ses caprices, de même que contre les vôtres, Mesdames, il n'est point de remèdes, et il faut en prendre résolûment son parti.

La première chose qu'aient faite probablement, hier matin, en se levant chacun de nos *sportmen*, et bien certainement chacune de nos toutes joliettes *sportsmisses*, ç'a été assurément de courier à sa fenêtre pour s'assurer de l'état du ciel. Qu'ont-ils vu ? Qu'est-il apparu à tant de beaux yeux ?...

... Une immense couche d'eau suspendue à la voûte céleste, prête à se déverser sans merci sur leur têtes !

Après des menaces aussi effrayantes, on ne pouvait guère s'attendre à ce que le soleil honorât de sa présence cette seconde journée.

La matinée légèrement brumeuse permettait d'espérer une bienveillance relative du temps ; aussi, à partir de une heure de relevé la pluie a-t-elle fait relâche et une rémission a semblé se produire. Est-ce une trêve ou la paix définitive avec le ciel ? C'est ce qu'on ne saurait décider sans témérité...

Il serait grand temps toutefois que le soleil reprenne au plus tôt possession de son domaine et nous inonde de ses chauds effluves, car, bien que nous touchions au solstice d'été, une bise quelque peu froide diminuait considérablement encore le charme de cette seconde journée, où la brillante pléiade de nos personnalités élégantes s'était donnée rendez-vous et permettait de comparer les tribunes à une vaste corbeille de fleurs de l'aristocratie féminine du *Tout-Roubaix*.

Cette seconde journée a d'ailleurs offert dans son ensemble une plus grande somme d'intérêt que la première.

***

CONCOURS DE CHEVAUX DE SELLE.

13 chevaux, tous de choix, y prenaient part, et l'embarras du jury était à coup sûr bien grand, étant donné la supériorité évidente de la plupart des chevaux soumis à son examen.

Très judicieusement, le jury a décerné le premier prix à *Fleur de Mai*, appartenant à M. Jean Joire de Tourcoing, et élégamment montée par un fin cavalier, M. Hovine, de Lille. On ne peut rêver rien de plus parfait dans la conformation, de plus gracieux dans les allures, de plus cheval de selle, d'aspect plus séduisant que cette jolie jument baiclair, classée première.

2e prix, *Perle-Noire*, à M. Auguste Poullier. — Véritable perle de cheval, qui a déjà capté les premiers suffrages de plusieurs jurys; on ne saurait en faire, pensons-nous, un plus éloquent éloge.

3e, *Dundocke*, à M. Ferdinand Delangle et monté par M. Vandred, un cavalier du plus haut mérite.

4e, *Nelly*, à M. Edouard Ribaucourt fils. — Splendide jument blanche dont les grands yeux noirs accusent une généreuse ardeur. Cheval de l'amateur sérieux, qui a recherché et trouvé dans la bête de son choix toutes les qualités réunies au degré de perfection. Fort bien *mise* cette magnifique jument très admirée et dont le parfait dressage fait honneur à son éminent et sympathique cavalier.

Flots de rubans, à *Arlequin*, à M. Ernest Wargny; *Fox*, à M. Moons, montée par M. Desmedt, de Bruxelles; *Nancy*, à M. Siméon, *Fanny*, à M Van de Weghe.

Nous ne saurions manquer toutefois de signaler une jolie jument de la robe alezane la plus estimée, digne, après le laps de temps nécessaire à son complet dressage, d'être primée dans un concours de chevaux, quels que soient leur nombre et leur mérite et montée avec une élégance toute française par son propriétaire, M. René Wibaux.

**

COURSES AU GALOP. — SAUTS D'OBSTACLES.
PRIX COUPLÉS

Les éminents cavaliers, dont les noms suivent, renouvellent une fois de plus les hardies prouesses dont ils sont coutumiers. Le jury les classe dans l'ordre suivant :

1er prix, *Ninon*, à M. Gustave Wattinne, sous la monte habile de M. le capitaine Le Villain et *Darling*, à M. de Chévigny, sous la monte absolument transcendante de M. le lieutenant Siméon.

2e prix, *Nancy*, à M. Carayon Talpérac, montée par M. Siméon et *Mary*, à M. Roquigny-Flaubert, montée par M. Le Villain.

3e prix, *Aiguille*, à M. Destailleur, montée par M. Hector Franchomme et *Djezid* à M. de Walckiers.

Flots de rubans à : *Chonchette*, à M. Auguste Pouillier et *BriseTout*, à M. Henry d'Hespel, montés par leurs propriétaires.

Fox, à M. de Moons, monté par M. Desmedt, et *Rattle*, monté avec énergie et finesse par son propriétaire, M. Hector Franchomme.

***

CONCOURS D'ÉQUIPAGES ET CHEVAUX DE MAITRE. — ATTELAGES A DEUX CHEVAUX EN PAIRE.

1er prix, *Monarque* et *Black*, à M. César Scrépel.

Deux superbes et puissants chevaux noirs, irréprochablement attelés à un magnifique breack de chasse, — bien assis et bien unis dans leurs vives et hautes allures, pleins de confiance dans la main qui les conduit soit au trop soit au galop, et obéissant aux moindres désirs de leur incomparable conducteur.

2e prix, *Gamin* et *Fiston* à M. Léon Lefebvre.

Attelée à un phaëton et conduite avec beaucoup de tact et d'habileté par leur propriétaire, cette admirable paire de chevaux excite l'admiration générale autant par la perfection de leur dressage que par l'élégance de leurs formes et de leurs brillantes allures.

3e prix, *Favori* et *Fier à Bras*, très correctement et luxueusement attelés à une fort jolie Victoria, et sagement conduits par leur propriétaire M. Dassonville de Tourcoing.

**

ATTELAGES A QUATRE CHEVAUX

1er prix, *Comète, Lambrière, Bob* et *Tom*, à M. Hector Le Mayeur.

Attelage à quatre remarquablement *mis* et surtout remarquablement presenté.

Sportsman distingué, à qui les plus vives sympathies sont de toutes parts acquises, tant son exquise amabilité et ses bienveillantes courtoisie et urbanité les lui méritent, M. Hector Le Mayeur, membre de la société hippique française, possède un doigté de rênes des plus sûrs, acquis à l'école des plus grands maîtres parisiens, dont il est aujourd'hui un digne émule. A son appel de main pleine de haute expérience, ses chevaux s'enlèvent de pied ferme et tous quatre ensemble, à l'allure du galop ; ses évolutions faciles dans cette allure rapide prouvent incontestablement qu'il possède au suprême degré l'art de *mener*, et lui ont justement mérité une chaleureuse et unanime ovation.

2e prix, *Ardente et Volante*, à M. Gustave Wattinne, et, en pointe, *Gamin* et *Fiston*, à M. Léon Lefebvre.

C'est M. Gustave Wattine qui mène avec cet art du *Menago* qu'il possède au plus haut point.

L'attelage bien couplé par paires de même robe, noirs et bais, est merveilleusement joli, et, aussi émerveille-t-il les yeux de tout le public qui salue de ses acclamations enthousiastes les heureux propriétaires de ces nobles animaux dont la fougue et les brillantes actions dénotent une haute origine de race.

3e prix, *Lion, Nelson, Mitche* et *Victoria*, à M. Isaac Holden Crothers.

Cet attelage, d'une absolue correction est le régal des yeux par la beauté des chevaux, la richesse du harnachement et le luxe de la livrée des cochers, bien posés sur le siège d'un magnifique *breack* couvert. Il évolue avec facilité sous la conduite d'un cocher plein de tact et de sang-froid, auquel le public ne ménage pas ses applaudissements, et c'est justice.

La pose régulière d'un cocher sur son siège est importante à deux points de vue : Celui de la conduite juste et précise de ses chevaux et celui de la tenue digne et sérieuse qu'il doit avoir pour présenter convenablement un attelage.

Du reste, si la bonne tournure et l'élégante posture du cavalier sont le complément du beau cheval de selle, la prestance et le maintien du cocher n'influent pas moins sur l'aspect général d'une voiture luxueusement attelée.

**

COURSES AU GALOP. — SAUTS D'OBSTACLES
PRIX DE LA COUPE

1er prix, *Sorceress*, à M. J. Monnier.

2e prix, *Ninon*, à M. Gustave Wattinne, montée par M. le capitaine Le Villain.

3e prix, *Darling*, à M. Siméon.

Flots de rubans, *Nancy*, à M. Siméon ; *Chonchette*, à M. Pouillier et *Brise-Tout*, à M. H. d'Hespel.

Il est près de sept heures quand commence le Longchamps de tous les attelages et chevaux de selle primés. Seul le concours hippique de Paris peut offrir un spectacle comparable ; ce qui fait le plus grand honneur à la commission du *Club hippique* roubaisien qui a su attirer de pareils éléments de concours et au discernement du jury qui a su les distinguer et les classer à leur juste mérite.

Nous prions les membres du jury et ceux de la commission du *Club hippique Roubaisien* d'agréer nos hommages les plus élogieux pour leur dévouement à la cause des gentlemen-riders si nombreux dans notre région, et remercions profondément les derniers de procurer à notre vaillante population Roubaisienne de si attrayants plaisirs et de si belles distractions.

Pendant cette seconde journée, l'excellente musique municipale de Croix s'est à nouveau acquittée à souhait du rôle, dont elle s'était chargée, de repandre la gaieté et de charmer l'oreille des plus difficiles. Qu'elle veuille agréer en retour l'expression de nos sincères félicitations.

N***

***

Dans notre compte-rendu d'hier hâtivement écrit, nous avons par erreur, attribué dans les attelages à un cheval, le 5e prix à *Coquette* à M. Delos, et le 6e prix à *Vif-Argent* à M. Edouard Ribaucourt, fils. L'exactitude est que le 5e prix a été décerné à M. Ribaucourt et le 6e à M. Delos.

Dans les attelages de chevaux de trait, *Lannoy* à Mme veuve Sibon a obtenu le 3e prix, et *Tambour*, à M. Delespierre-Leman, fils, le 4e.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'emprunt de la ville de Roubaix. — Un de nos correspondants particuliers de Paris nous adresse la dépêche suivante :

Paris, 19 juin.

La Chambre a adopté, sans débat, le projet de loi autorisant la ville de Roubaix à emprunter 980,000 francs.

Commissions municipales. — Les 1re, 5e et 6e commissions se réuniront, mercredi, 20 juin, à cinq heures et demie du soir, pour examiner les questions suivantes :

Demande de subvention par la société d'armes les *Enfants de la Patrie*. — Halles centrales ; Vente à la criée; proposition de M. Louage. — Droits sur la bière fabriquée par les hospices; réclamation du syndicat des brasseurs. — Compte administratif de 1887 et budget supplémentaire de 1888. — Bulletin communal; dépenses d'impression; demande d'un crédit supplémentaire.

La situation agricole. — La semaine dernière, des grelons assez gros sont tombés à Roubaix, à Tourcoing et aux environs. Il est certain que cette grêle et les pluies torrentielles qui l'ont suivie n'ont pas été sans causer quelque dommage à la culture. — Les lins assez forts (et ils sont relativement rares cette année-ci) ont versé en partie. Parmi ceux qui n'ont pas brillé par une végétation luxuriante, on remarque quelques noyaux, où, par suite d'un engrais plus abondant, le lin a crû davantage et a subi également l'averse.

Tel est le sort qui attend presque infailliblement, chaque année, les fortes récoltes. Vous avez mis une fumure copieuse, car sans cela, le rendement n'est pas assez grand pour rapporter un bénéfice; mais survienne une pluie battante, de la grêle ou du vent violent, vos blés, vos seigles, vos lins versent et sont exposés à perdre beaucoup de leur qualité.

Si la terre est sale, remplie de mauvaises herbes, il va probablement se produire un échauffement et la pourriture se déclarera. Mais, comme les cultivateurs de ce pays mettent un soin jaloux à nettoyer leur terrains, les lins versés ne subiront pas, espérons-le, une grande dépréciation ; si toutefois ils restent inclinés, sans toucher terre, et si un beau soleil leur permet de se relever un peu.

Depuis huit jours, certains lins ont gagné jusqu'à un pied de longueur. Ce sont les tiges les moins avancées, celles qui ne possédaient encore ni boutons ni fleurs, qui ont dépassé les autres. Par conséquent, les lins seront, cette année-ci, plus fourni, qu'on ne l'aurait cru d'abord. Il y a eu pour ainsi dire, deux récoltes; deux périodes dans leur croissance, l'une précédant les pluies de ces derniers temps, l'autre les suivant. Le peu de hauteur des tiges sera un peu compensé par leur nombre. Ils donneront encore un poids *passable*, mais ils seront fort inégaux en largeur.

Il convient de faire remarquer que cette année-ci peu de lins sont atteints de la brûlure. On sait que cette maladie, d'après les recherches de M. Ladureau, est dûe en dernière analyse à l'épuisement du sol, au manque de potasse.

Peut-être doit-on attribuer la diminution de ce fléau à l'emploi de plus en plus général des engrais chimiques appropriés à la culture linière et contenait la dose de potasse suffisante au développement complet de cette plante.

Les betteraves un peu genées dans leur développement par les pluies torrentielles et la grêle de ces derniers jours, pourront, grâce à un temps favorable, croître à leur aise et rattraper le temps perdu. Jusque maintenant elles ont échappé dans ces environs, aux ravages du *phylloxera*. Mais on ne peut affirmer qu'il en sera toujours ainsi. Aussi, les cultivateurs feront bien de protéger les animaux comme la taupe, le sansonnet, etc., qui détruisent une quantité considérables d'insectes et jouent un rôle plus grand qu'on ne le croit généralement dans le nettoyage du sol. Ce sont là des auxiliaires tout aussi utiles par la destruction du *Sylpha opaca* que le sulfure de carbone, l'arsenic, la chaux ou autres substances que l'on pourrait employer dans le même but.

La culture de la fève a diminué beaucoup dans la région. On attribue avec raison cet abandon aux ravages faits par la vermine. Cette année-ci, elle n'a pas encore apparu sur les quelques rares champs de fèves qui existent encore. Celles-ci ont déjà fleuri et atteignent à peine la longueur de 70 centimètres. Tout cela est de mauvais augure pour les *coulonneux*. X.

M. Milo de Meyer à l'Hippodrome. — La seconde séance d'hypnotisme donnée, hier soir, au Grand-Théâtre, a été un véritable succès pour M. Milo de Meyer.

Si jeudi dernier la salle était très peu garnie, il n'en a pas été de même hier : les premières et deuxièmes galeries étaient presque remplie ; en somme, il y avait une bonne demi salle.

On a beaucoup applaudi le magnétiseur ; le programme de la soirée était varié, très heureusement composé, et les expériences ont réussi on ne peut mieux.

Un simulacre d'incendie a été particulièrement goûté : dix sujets très *hypnotisables*, convaincus par M. Milo de Meyer qu'ils se trouvaient vis-à-vis d'une maison en flammes, se sont mis à faire manœuvrer de façon très drôle des pompes et des tuyaux imaginaires, tandis que d'autres opéraient des sauvetages de personnes et de meubles.

Nous ne pouvons citer tout ; disons, pour nous résumer, qu'en somme, M. Milo de Meyer laissera à Roubaix une impression durable, et que son passage chez nous aura été un succès.

Un accident de voiture s'est produit, mardi matin, vers six heures, Grande Rue.

M. et Mme Alphonse Laval, tripiers, rue Lacroix, suivaient la cette rue, se rendant aux halles, lorsque l'essieu de leur voiture se brisa.

Dans la chute, M. Laval eut plusieurs contusions à la tête et aux jambes : sa femme a été légèrement blessée à la jambe gauche.

Un journalier belge, Firmin Bouvry, vient d'être arrêté, en vertu d'un mandat émanant du parquet belge.

Bouvry s'est rendu coupable de plusieurs vols, de l'autre côté de la frontière.

Parmi les nombreuses sociétés faisant partie du festival de Wambrechies, nous devons citer encore l'*Union des Trompettes*, de Roubaix, qui a joué les meilleurs morceaux de son répertoire.

MM. François Defrancq, boucher, rue de France, 92; Henri Defrandq, boucher, rue d'Alma, 87, et Charles Staels, boucher, rue de l'Epeule 22, nés de parents français, viennent d'obtenir la qualité de français, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lille. 17284d

Wattrelos. — Une jeune servante de la rue du Moulin a commis un vol de quatre cents francs chez ses patrons. Puis elle s'est enfui avec un jeune homme du voisinage.

On l'a arrêtée dans un cabaret du hameau Saint-Liévin.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul. — M. Canet, professeur d'histoire à l'Université catholique de Lille, délégué par le comité central des conférences de Lille, a assisté, hier, à une réunion de la conférence formée par les élèves de l'Institution libre du Sacré-Cœur.

M. Canet a écouté avec beaucoup d'intérêt le rapport présenté par le président, sur l'organisation et le fonctionnement de l'œuvre.

Dans sa réponse, M. Canet a insisté sur la nécessité de l'union entre toutes les conférences de St-Vincent-de-Paul, union qui constitue leur force et a amené leur grand développement. Il a terminé son allocution par quelques conseils pratiques sur la façon de visiter les pauvres.

M. Philippe Motte, président des conférences de la ville et M. Masure, président de la nouvelle conférence des jeunes gens, assistaient aussi à cette réunion.

Les auteurs d'un vol commis il y a quelques mois, chez Mme veuve Flipo-Holbecque, viennent d'être connus d'une façon assez fortuite. Deux malfaiteurs avaient été arrêtés à Lille, il y a quelques jours : dans leur interrogatoire, ils déclarèrent avoir perpétré le vol en question.

Distraction d'ivrogne. — Ed. L..., tisserand, rue de la Ferme, avait bu plus que de raison. Ils se déshabilla, il ne sait plus trop en quel endroit, et il réclame maintenant ses vêtements à tous les échos. Voilà une distraction qui lui coûtera assez cher.

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

LILLE

Une singulière affaire. — Un procès très curieux vient de se dérouler devant le tribunal civil de Lille et le conseil de guerre du 1er corps d'armée.

Le fils d'un grand négociant de Bordeaux, M. Victor Colin, ancien engagé conditionnel au 19e de ligne, avait quitté le régiment en obtenant la note « bien » aux examens de sortie. Désireux de passer son examen d'officier de réserve, il demanda un extrait de son casier judiciaire. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en constatant qu'il avait été condamné par le conseil de guerre de Lille à deux ans de prison pour désertion à l'intérieur en temps de paix !

Il protesta énergiquement, comme bien on pense : il lui fut répondu que le casier judiciaire s'appliquait bien à lui, même nom, mêmes prénoms, même lieu d'origine, même date de naissance.

On lui apprit également qu'il était mort à Lille, le 8 avril 1887, et on lui envoya son extrait mortuaire !

Pour le coup, M. Victor Colin la trouva mauvaise et il écrivit à M. le procureur de la République à Lille.

Une enquête fut ouverte et voici ce que l'on apprit :

Un individu dont le nom est resté inconnu s'était fait inscrire avec pièces à l'appui sous le nom de M. Victor Colin; sous ce nom il avait été incorporé au 127e, sous ce nom il avait été condamné et enterré.

Plusieurs personnes qui avaient connu le pseudo-Colin pendant son séjour à Lille racontèrent qu'il leur avait confié que Colin n'était pas son nom. « Personne au monde, leur disait-il, ne saura qui je suis, j'appartiens à une famille noble et riche, mon père était attaché à l'ambassade sous l'empire, mon beau frère est capitaine de cavalerie. »

A certaines époques, il recevait des sommes importantes, il s'empressait de brûler les lettres d'envoi.

Lors de sa mort, un terrain fut acheté au cimetière de l'Est et, pendant plusieurs mois, deux dames vinrent déposer des fleurs sur sa tombe.

Malgré toutes les recherches faites, ces dames ne furent pas retrouvées et le parquet ne parvint pas à reconstituer la personnalité civile du faux Colin.

Satisfaction a été donnée au vrai Colin : en effet, par jugement du 5 mai, le tribunal civil de Lille constata qu'un inconnu avait usurpé le nom de M. Victor-Charles Joseph Colin et ordonna la rectification du casier judiciaire.

Enfin le 11 juin, le Conseil de guerre de Lille réforma son jugement du 6 janvier 1887, déclarant que la condamnation prononcée ne s'appliquait pas à M. Colin.

Triduum solennel. — Le *Triduum* du centenaire des apparitions de Notre-Seigneur à la B. Marguerite-Marie, aura lieu en l'église du Sacré-Cœur à Lille.

Société de Géographie de Lille. — L'excursion de Lens à Arras, par la Vallée de la Souchez, les sources de la Deûle et le Mont St-Eloi, projetée pour le 17 courant, n'ayant pu avoir lieu à cause du temps, est remise au dimanche 24 courant.

Départ de Lille à 8 h. 6 pour Lens: rendez-vous dans la salle des pas perdus de la gare de Lille à 7 h. 50.

Retour à Lille à 9 h. 5 du soir.

Se faire inscrire au siège de la société, 29, rue des Jardins, de 4 à 7h., jusqu'au jeudi 21 courant en versant 12 fr. d'avance.

Des programmes sont mis à la disposition des sociétaires.

Découverte d'un infanticide. — Dans la matinée de mardi, un cultivateur de Santes, M. Wambre-Valenduc occupé à curer le *petit fossé blanc*, situé derrière la citadelle, a trouvé le cadavre d'un enfant nouveau-né complètement nu et portant au cou une légère blessure d'où coulait un filet de sang. L'auteur du crime est resté inconnu.

Examens de l'enseignement catholique. — *Diplômes* ! Examen écrit, à Lille et à Douai, le 16 juillet. Examen oral, à Lille, rue de Roubaix, 45, le 21 juillet.

Brevet complémentaire : institutrices, le 19 ; instituteurs, le 20 juillet.

Certificat élémentaire : à Roubaix ; garçons, le 17 ; filles, le 18 juillet.

A Douai, filles, le 17 ; garçons, le 19 juillet.

A Lille, garçons, extra-muros, les 23 et 24 ; intra-muros, les 25 et 26 juillet. Filles, extra-muros, les 30 et 31 juillet ; intra-muros, les 1er et 2 août.

A Berlaimont, le 7 août. — A Dunkerque, le 8 août.

Certificat supérieur : garçons, les 27 et 28 juillet ; filles les 3 et 4 août.

Les inscriptions sont envoyées au lieu ordinaire de l'examen.

NORD

Nominations judiciaires. — L'*Officiel* publiera demain les nominations suivantes :

Juges de paix du canton ouest de Dunkerque, M. Manternist, juge de paix à Bergues ; juge de paix à Bergues, M. Tersen, juge de paix à Bourbourg; juge de paix à Bourbourg, M. Labon Victor.

Le festival de Wambrechies. — La distribution des prix et des primes du festival de Wambrechies s'est effectuée, lundi à trois heures et demie.

Dans la liste des prix nous remarquons :

Prix de tenue civile (médaille grand module), La *Cœcilia Roubaisienne*.

Beaucoup de monde assistait à cette cérémonie que présidait M. le Maire de Wambrechies.

Bourghelles. — Un jeune homme de Bourghelles, nommé L..., s'est pendu hier soir, à Ascq, dans la maison où il travaillait ; il a pris cette détermination, à la suite du chagrin qu'il avait ressenti d'être reconnu propre au service militaire, lors du conseil de révision, qui a eu lieu le 9 juin à Cysoing, il avait dit, parait-il : « Puisque je suis fait soldat, je n'irai pas à l'armée, je me pendrai. »

Dunkerque. — *Nos Islandais.* — Plusieurs armateur ont reçu, dans la journée d'hier, des lettres d'Islande; le 19 mai, la goëlette *Pauline* avait une pêche de 410 tonnes, le 3 juin la goëlette *Perle* avait 405 tonnes, la goëlette *Margot* avait 325 tonnes le 15 mai, la goëlette *Espérance* avait 310 tonnes le 8 juin.

— *Chute à l'eau.* — Le nommé Arthur Filliart, âgé de 8 ans, en voulant se rendre, à bord du trois-mâts norwégien *Leru*, amarré dans le bassin du commerce, est tombé accidentellement à l'eau.

Il avait déjà disparu deux fois, quand un journalier, le sieur Charles-Barthelemy, marin, âgé de 18 ans, se jeta résolument à l'eau et réussit à le retirer après bien des difficultés.

PAS-DE-CALAIS

Un notaire en cour d'assises. — Le notaire Renard, de Carvin, a comparu hier, en cour d'assises du Pas-de-Calais, sous l'inculpation d'abus de confiance qualifiés. L'accusé était défendu par Me Hattu, du barreau de Douai. Cette affaire, dans laquelle soixante-trois témoins seront entendus, durera deux jours.

BELGIQUE

Mouscron. — *L'affaire du faux-cachet.* — Le prononcé du tribunal de Courtrai dans l'affaire Shéridan était impatiemment attendu, hier lundi, à Mouscron. Comme tout ce qui regarde les élections communales, cette affaire, pendante depuis dix mois n'aura pas de si tôt sa solution. En effet, dans sa séance d'hier lundi, le tribunal correctionnel de Courtrai s'est déclarée incompétent.

Cette affaire sera donc appelée, devant la Cour d'assises de Bruges.

Mgr Bracq, évêque de Gand, dont nous avons annoncé hier, la mort, était né en cette ville le 16 février 1804. Il fit ses études au collège d'Alost et fut ordonné prêtre en 1827. C'est en 1864 que Pie IX l'appela à succéder à Mgr Delebecque au siège épiscopal de Gand.

L'évêque de Gand était officier de l'ordre de Léopold, assistant au trône pontifical, prélat du Pape Léon XIII. Ses funérailles auront lieu, mercredi, en l'église de Saint-Bavon.

Il sera enterré au cimetière de Mariakerke.

Le corps de M. Bracq est exposé en chapelle ardente dans le vestibule du palais épiscopal, à Gand.

Les journaux catholiques de Gand ont paru, ce matin, encadrés de noir.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 18 juin.* — Jeanne Bonneau, rue du du Tilleul, 185. — Charles Clarysse, rue des Longues-Haies, 112. — Louise Dewinckelaer, rue de Tuilerie, 24. — Joséphine Leclercq, rue de l'Epeule, cour Vandeputte, 5 — Gustave Brilfaut, rue de Valenciennes, 40. — Hélène et Alphonse Braysens, jumeaux, rue Cugnot, 10. — Carlos Pottier, rue Meyerbeer, cour Deleporte, 8. — Marie Lemaire, rue de l'Ouest, 2 — Juliette Gaudfroy, rue Bernard, cour Delmarque, 9. — Constant Manchiska, rue de Blanchemaille. — Adolphe Delannoy, rue Blanchemaille. — Germaine Lecerf, rue Turgot, 22. — Germaine Carpentier, rue Blanchemaille, cour Duquesne, 4. — *Mariages.* — Charles Dequae, 38 ans, tisserand, rue de France, 82, et Sophie Taelman, 40 ans, soigneuse, rue des Anges, 111. — Jean Verqualie, 21 ans, apprêteur, rue Saint-Jean, 16, et Catherine Boterdall, 19 ans, soigneuse, rue Corneille, 12. Henri Plamont, 24 ans, marchand boucher, à Lille, et Angèle Leman, 21 ans, sans profession, rue Neuve. — *Déclarations de décès 18 juin.* — Victor Biasino, 1 an, rue Saint Maurice, cour Voreux, 4. — Fierens, (2 jumeaux) présentés sans vie, rue Bernard, 98. — Victor Hellemont, 8 ans, rue de Mouveaux, cour Beaurepaire, 4. — Edouard Cocheteux, 1 mois, rue de Wasquehal, cour Saint-Joseph, 3. — Joseph Franchomme, 52 ans, propriétaire, rue de Lannoy, 112. — Rotsaert, présenté sans vie, rue de la Lys, 14. — Verstraete, présenté sans vie, rue de Jemmappes, 3.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 10 au 17 juin.* — Heléna Duquesnoy, Vieille-Place. — Constant Ganseman, Crétinier. — Julie Cardon, Grimonpont. — Maurice Vossart, Crétinier. — Marthe Duquesnoy, St-Liévin. — Arthur Lécroart, Vieille-Place. — Osvald Fauvarque, St-Liévin. — Jeanne Morel, Vieille-Place — Jules Lambaere Place. — Adolphe Vanmeenen, Houzarde. — Léopold Naert, Touquet. — Clément Dubus, Sartel. — *Publications de mariages.* — Henri Van Caeneghem, 19 ans, lisseur, et Hortense Gans, 20 ans, peigneuse. — Clovis Lepers, 25 ans, tisserand, et Julie Wilecomme, 22 ans, ménagère. — Louis Bigol, 28 ans, tisserand, et Adolphine Vancauwenberghe, 27 ans, tisserande. — Félix Enocq, 27 ans, journalier, et Marie Deruelle, 26 ans, soigneuse. — *Mariages du 16 juin* — Alphonse Baudringhien, 22 ans, apprêteur, et Philomène Courtray, 20 ans, bobineuse. — Carlos Dujardin, 30 ans, tisserand, et Marie Glorieux, 32 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 10 au 17 juin.* — Prudent Lecomte, 2 ans 9 mois, Laboureur. — Sophie Florin, 64 ans 3 mois, rentière, Sartel. — Stéphanie Lefebvre, 75 ans 7 mois, ménagère, Sartel. — Lamandin, 38 ans 3 mois, ménagère, Vieille-Place. — Hortense Lerique, 48 ans 1 mois, ménagère, Sartel. — Marie Putman, 4 ans 3 mois, Crétinier. — Lucie Saiembier, 24 ans 1 mois, tisserande, Crétinier. — Elise Windels, 20 ans 1/2, bobineuse, Place.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 17 juin.* Hermance Duterte, au Blanc-Seau. — Maria Magnin, à la Croix-Rouge. — Florine Warhem, rue du Chien Fidèle. — Félicie Lamont, rue du Triangle. — *Du 18.* — Florence Delmotte, à la Marlière — *Mariage.* — Arthur Vandromme, 23 ans, rattacheur, et Clémence Josson, 23 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 17 juin.* — Hélène Duburiez, 5 ans 6 mois, rue de Renaix. — Clotaire Dumont, 83 ans 1 mois, sans profession. Hospice général. — *Du 18.* — Marie Bécu, 39 ans, servante rue du Tilleul. — Henri Desrumeaux, 61 ans 10 mois, redoubleur, rue des Carliers.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Joseph FRANCHOMME qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph-Victor FRANCHOMME, décédé à Roubaix, le 18 juin 1888, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 20 courant, à 8 h. 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 112.

Les amis et connaissances de la famille DUPIRE-DELESCLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Clétine-Amélie-Sophie DELESCLUSE, veuve de M. Louis DUPIRE, ex-infirmier-major de l'Hôtel-Dieu, décédée à Roubaix, le 18 juin 1888, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 58.

Les amis et connaissances de la famille DUQUENNE-MARISSAL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Julia DUQUENNE, décédée à Roubaix, le 19 juin 1888, à l'âge de 1 an et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Choiseul, 21, fort Mulliez.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église d'Estaimpuis, le mercredi 20 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph LEMAY, époux de Dame Ludivine CASTELAIN, décédée à Estaimpuis, le 9 mai 1888, à l'âge de 38 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Mouveaux, le mercredi 20 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste MILLESCAMPS, décédé à Mouveaux, le 30 avril 1887, dans sa 34e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

19 JUIN 1864

LA DESTRUCTION DE L'ALABAMA

C'est un épisode de la guerre de Sécession américaine.

L'*Alabama* était un steamer de 1,040 tonneaux, que les Sudistes avaient fait construire à Liverpool et que, malgré les réclamations du ministre fédéral qui en dénonçait la destination, la négligence ou la mauvaise volonté du gouvernement anglais avaient trop tardivement ordonné d'y retenir.

Le 28 juillet 1862, le bâtiment prit la mer sous prétexte de faire des essais, emmenant à son bord de nombreux visiteurs, parmi lesquels des dames ; une fois en mer, il les renvoya tous dans une embarcation et se dirigea vers les Açores, sur la côte desquelles il fut rejoint par deux navires partis d'Angleterre qui lui amenaient son armement d'artillerie, de la houille, le commandant Semmes et des officiers Une fois le transbordement opéré en vue de la côte, le capitaine Semmes hissa le pavillon confédéré, baptisa son navire du nom d'*Alabama*, et commença sur toutes les mers cette course qui dura dix-huit mois et pendant laquelle il causa tant de mal au commerce des fédéraux.

Sauf un seul combat avec un petit steamer de guerre fédéral qu'il surprit et détruisit, la longue campagne de l'*Alabama* ne fut qu'une chasse sans danger à des navires incapables de se défendre, avec le chargement desquels il pourvoyait à ses propres besoins, et qu'il brûlait ou coulait ensuite, faute de pouvoir relâcher dans un port où il eût le droit de s'en défaire à prix d'argent.

Il venait d'entrer à Cherbourg pour se réparer, quand trois jours après parut dans la rade le steamer *Kearsage*, de huit canons, commandé par le capitaine Winslow; les forces paraissaient égales, l'*Alabama* portant dix canons. Le *Kearsage* s'étant installé en surveillance en dehors de la rade, le capitaine Semmes sortit le dimanche 19 juin 1864, à deux heures du matin, pour aller le combattre.

A onze heures précises, il le rencontrait en dehors des eaux françaises, à 22 kilomètres environ de la côte, au nord-nord-ouest de Cherbourg. Le combat s'engagea; les deux steamers, ayant mis tous leurs canons sur un seul bord, commencèrent à se canonner en décrivant un grand cercle autour d'un centre commun, dont le diamètre, d'abord de 800 mètres, finit par se resserrer à 200.

Mais le *Kearsage* avait garanti son flanc par des chaînes formant blindage et sur lesquelles les boulets rebondissaient sans pénétrer. L'*Alabama* n'était pas protégé; il reçut un boulet dans sa machine, un autre boulet brisa son hélice et creva son arrière, ce qui le fit s'enfoncer le nez en l'air, une dernière décharge fit une énorme trouée à la flotaison, et dix minutes après il coulait. Son capitaine et une partie de son équipage furent recueillis par un yacht anglais, le reste par le *Kearsage*.

L'affaire n'avait pas duré plus d'une heure.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'élection de la Charente et le comité boulangiste

Paris, 19 juin. — Le comité de la rue de Sèze doit se réunir aujourd'hui, sous la présidence du général Boulanger pour décider si la candidature de M. Paul Deroulède doit être maintenue ou retirée.

D'après les opinions émises par quelques membres de ce comité, il est à peu près certain que cette candidature sera maintenue. Dans ce cas, le général Boulanger se rendrait dans la Charente pour appuyer plus efficacement son ami.

Ils attribuent, en effet, l'insuccès d'hier aux manœuvres de la dernière heure, aux affiches (des affiches *blanches*) déclarant que l'élection du fondateur de la Ligue des Patriotes entrainerait une guerre avec le nouvel empereur d'Allemagne, un nouveau Sedan pour les Français, et affirmant que M. Paul Deroulède était protectionniste, puisque son chef avait été choisi et soutenu par les protectionnistes du département du Nord,

M. Lazare Weiller est rentré hier soir à Paris, mais pour quelques heures seulement, désireux de se trouver jeudi à Angoulême. Le même train ramenait M. Deroulède et M. Georges Thiébaud.

M. Deroulède s'est rendu directement à Croissy.

Le second tour de scrutin aura lieu le 1er juillet.

Un interview avec M. Weiller, candidat dans la Charente

Un rédacteur du *Gaulois* a eu la conversation suivante avec M. Lazare Weiller :

« — Vous continuez la lutte ?

» — Certainement, je reviens à Paris pour deux jours et je retourne dans la Charente.

» — Avec l'espoir de réussir ?

» — Mais assurément. M. Gellibert a eu 31,000 et quelques centaines de voix. Moi tout près de 24,000; M. Deroulède 20.636. Je vais demander à M. Deroulède de faire pour moi ce qu'il me demandait hier de faire pour lui; ce que l'*Intransigeant* exigeait de mon républicanisme.

» Il est républicain et le dit très haut. Moi aussi, je suis républicain.

» En bonne et sainte tradition électorale, en matière de concentration, c'est à celui des deux qui a eu le moins de suffrages à se désister en faveur de celui du même parti qui en a le plus. Il faut de la logique, n'est-ce pas ?

» De toutes les façons, je compte passer au scrutin de ballottage, et voici pourquoi : Il y a eu quinze mille abstentions ; je crois qu'elles ne subsisteront pas la prochaine fois ; mais je crois aussi que beaucoup des électeurs de M. Déroulède viendront à moi.

» Tous les radicaux qui ont voté pour les candidats du général Boulanger et beaucoup de modérés, républicains sincères et conservateurs qui savent ce que je puis faire pour la contrée, étant donnée ma situation industrielle, me donneront l'appoint de leur voix. Aussi je retourne là bas plein de confiance.

» Je ne m'illusionne pas, cependant. La lutte sera chaude, plus chaude que la première fois ; mais, je vous le répète, j'ai un ferme espoir dans le résultat final. »

Le général Bonnet. — Folie subite. — Le général à Charenton

On annonce une bien triste nouvelle. Le général Bonnet, un des officiers les plus estimés, qui était en traitement à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, a été subitement atteint d'aliénation mentale.

Son état s'étant aggravé, le général Bonnet a dû être transféré à Charenton.

Toutefois, les médecins qui sont auprès de lui ne désespèrent pas de le sauver.

Paroles de M. de Bismarck
Le ballon captif. — La paix européenne

Berlin, 19 juin. — Mardi dernier, lorsque, de l'aveu même du docteur Mackenzie, la maladie de l'empereur Frédéric III avait pris une tournure menaçante, et que tout espoir de prolonger sa vie avait disparu, le prince de Bismarck, en parlant du futur empereur et de ses sentiments belliqueux, a, dans un dîner intime, prononcé les paroles suivantes :

« Moi qui passe pour être l'homme d'Etat belliqueux par excellence, je serai le ministre qui » tiendra d'une main de fer la corde du *ballon captif* pour l'empêcher de partir. »

Je puis vous garantir d'une façon absolue que je vous rapporte textuellement le propos tenu par le chancelier.

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

FABRIQUE DE VITRAUX. — **Robert et Jardez**, boulevard de Cambrai, 12, précédemment rue Sébastopol. 537

FOURNIER-CHIEUS, mercerie en gros, 6, rue Nain, Roubaix. — *Articles de Paris et de Saint-Claude, articles de bureaux et de fumeurs.* Bijouterie, brosserie, cirages et encres, cotons et laines à tricoter, corsets, coutellerie, cravates, éponges et peaux de chamois, foulards, jerseys, parfumerie, passementerie, rubans de soie.

François Delombaerde, *horticulteur à Mouveaux.* Arrangement et entretien de jardins et parcs par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

Paul Honoré, rue des Fabricants, 28. Glaces pour devantures de magasins. Miroiterie en gros. Encadrements. Entreprise de travaux de peinture et vitrerie. — ASSURANCE contre le bris des glaces. 53

Le directeur-gérant : Alfred Reboux

Roubaix. — Imp. Alfred Reboux, rue Neuve 17